

<http://divergences.be/spip.php?article860>



L'Université sauvage

Introduction

- Archives - Archives Générales 2006 - 2022 - 2008 - N°13. Mai/may/ 2008 - Mai 68 - Université sauvage -



Date de mise en ligne : mardi 13 mai 2008

Copyright © Divergences Revue libertaire en ligne - Tous droits réservés

De l'enseignement et du savoir de leur relation réciproque et de leurs rapports avec la société.

Mettre au fondement de toute critique de l'université le concept d'enseignement.

Sommaire

- [Introduction](#)

<http://divergences.be/sites/divergences.be/local/cache-vignettes/L325xH219/laluttecontinue-ae5cd.jpg>

À nos vénérés maîtres dont l'enseignement a rendu possible ce travail, en témoignage de notre gratitude.

Séminaire spontané de l'Université sauvage 20-28 mai 1968.

Toute citation isolée du tout qui lui donne son sens sera considérée comme suspecte.

Introduction

<http://divergences.be/sites/divergences.be/local/cache-vignettes/L275xH400/4rouge-0dd12.jpg>

Tout le monde s'entend actuellement pour bricoler les formes de l'enseignement. Ce qui n'est jamais remis en question, c'est le type de rapport unissant l'enseignant à l'enseigné, celui qui sait déjà à celui qui ne sait pas encore.

Ce type de rapport reproduit le type fondamental des rapports constituant la structure actuelle de la société dans laquelle l'essence même d'un individu social est donnée par sa fonction. Or il existe de fait une hiérarchie de fonctions assurant la survie de la société (cf. annexe n°4). Cette hiérarchie est fondée sur des rapports d'autorité.

Autant l'autorité est contestée par tous sitôt qu'elle prend visage d'exploitation, autant elle reste acceptée par tous les « gens d'université » qui persistent à lui prêter un visage nécessaire sinon bénéfique.

Qui sont les gens d'université ?

On peut classer sous ce terme générique à la fois les enseignants et les enseignés. L'autorité « naturelle normale » des premiers sur les seconds semble être le gage de l'équilibre de leurs rapports réciproques. Il est normal, croit-on, sinon « juste », de payer par la soumission l'acquisition d'un savoir prestigieux. Il n'est pas de présence plus pleine que celle des « professeurs » qui seuls s'expriment et pensent, ni de présence plus estompée (jusqu'à l'absence) que celle des « étudiants » qui s'impriment et enregistrent. Ceux-ci seraient-ils sacs de sable que rien n'en serait perturbé.

Alors, qu'est-ce que l'université ?

Littré (1874) : « Autrefois, corps de maîtres, établi par autorité publique, jouissant de grands privilèges... »

« Universitas, au sens de corporation légale, c'est de là que vient le nom d'université aux CORPS ENSEIGNANTS... »

Mais ceux-ci restent assez proches des autres qui SONT l'université pour avoir l'illusion qu'ils en font partie. Une prise de conscience élémentaire consisterait à reconnaître que l'idée de l'université communément admise n'a pas détrôné la définition de Littré. Remarquons que celle-ci ne dit rien du rôle éventuel d'une pareille université, c'est-à-dire la « transmission » du savoir ; ce qui laisse entendre que cette transmission s'effectue par le canal de l'autorité (cf. annexe n°2).

Dans l'optique traditionnelle, celui qui sait déjà est seul à POUVOIR transmettre le savoir.

Cette formulation dévoile l'ambiguïté suivante : le mot « pouvoir » fonctionne comme verbe et indique que le « professeur » a seul la POSSIBILITÉ d'assurer cette transmission ; il suffit que le verbe se raidisse en substantif (et il ne s'en est jamais privé) pour que la possibilité se transforme en PUISSANCE [1].

Une fois cette distinction portée à la claire conscience, la fonction professorale apparaît écartelée entre deux vocations selon le schéma

POUVOIR : 1. POSSIBILITÉ. 2. PUISSANCE

Reste à indiquer quel bénéfice elle trouverait à faire l'économie de la seconde.

[1] L'ambiguïté sémantique dévoilée ici ne peut être considérée comme cause profonde de l'instauration d'un rapport d'autorité. Les « professeurs » ne manquent pas de s'en servir pourtant comme prétexte pour légitimer ce rapport.